VALEILLE

Bulletin Municipal n° 34

Décembre 2019











Le Mot du Maire



Un peu de nostalgie pour ce mandat qui s'achève, des élections municipales au mois de mars prochain, une équipe renouvelée poursuivra le travail commencé et qui sera chargée de proposer des idées nouvelles pour l'aménagement de notre village, faisant suite à celui du bourg, un travail de plusieurs années mais que je crois réussi.

Après l'inauguration, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Monsieur le Sous Préfet avec qui nous avons évoqué nos inquiétudes sur le futur Plan Local d'Urba-

nisme, ensuite nous nous sommes promenés dans le village, rendus à l'école, dans l'entreprise Raymond et dans le local des Laines du Forez qui nous ont expliqué leur savoir faire.

Le travail engagé pour le PLU se poursuit, nous espérons sa validation avant la fin du mandat.

Par étapes, nous procédons à la création du réseau d'égouts, pour les habitants de la Côte, cette fois, c'est le côté gauche en montant qui sera équipé. Une nouvelle étape future sera étudiée pour le côté droit. Le projet informatique pour l'école, ordinateurs et tablettes, est bien avancé, l'installation sera terminée après la livraison des Vidéoprojecteurs. Le futur hangar pour le rangement du gros matériel devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année. Le colombarium est en cours d'étude, des subventions ont été sollicitées. Nous avions prévu de faire une voirie près de la salle d'animation ainsi qu'un parking mais ce projet attendra sans doute le mandat prochain.

Je remercie: le personnel de l'école, qui quotidiennement participe au bon fonctionnement de l'établissement scolaire, notre employé communal Philippe, qui assume beaucoup de tâches pour un seul homme, aidé quelquefois par des élus, notre secrétaire de mairie Véronique, (sa compétence n'est plus à démontrer) qui a des tâches nouvelles à cause de la dématérialisation, le site internet, les différents modes de paiements pour la cantine et la garderie, les élus pour leurs participations régulières aux réunions, mes adjoints impliqués au quotidien pour des travaux divers. Merci à tous.

Que l'année 2020 vous apporte, joie, santé et bonheur pour vous et vos proches.

Robert Flamand

INVITATION

Le Maire, le Conseil Municipal vous convient à l'échange des Vœux, le VENDREDI 10 JANVIER 2020, à la Salle d'Animation à 19h30.

A cette occasion, nous remettrons les prix du Fleurissement Communal 2019

BREVES DE CONSEILS

Au début de chaque réunion le procès verbal de la précédente réunion est lu et approuvé par la signature de chaque conseiller qui était présent.

Séance du 15 février 2019

Absents: Poyet B. Derosier C. Reymond L

M. Mérieux Jean délégué au syndicat des eaux informe que lors de la dernière réunion du syndicat, il avait été demandé que les communes délibèrent sur le transfert ou non de la compétence eau potable. L'assouplissement récent de la loi NOTRE autorise les communes à délibérer pour que les compétences eau potable et assainissement soit reportées au 1^{er} janvier 2026 au lieu du 1^{er} janvier 2020.

Le conseil municipal s'oppose au transfert en 2020 avec 10 pour et 1 abstention.

Prévision travaux 2019

M. le Maire demande aux différentes commissions de se réunir avant le budget 2019.

Une subvention a été demandée pour le chemin des écoliers, la subvention pourrait être allouée en 2019. Les travaux pourraient se faire dans l'année ou en 2020.

Travaux colombarium au cimetière: Mme Crépiat Annie précise que le CCAS pourra participer.

La barrière de l'église est posée par l'entreprise Robin. La barrière pour les jeux d'enfants sera posée par les élus.

Ecole : Une demande de subvention a été déposée par l'école pour des classes numériques. Le CPE pourrait participer à ces équipements. Les élus s'occuperaient du câblage et de la pose du matériel.

Assainissement la côte

A la demande de quelques propriétaires, un devis a été demandé à l'entreprise Naulin et à l'entreprise Delombre pour l'exécution de ces travaux. Présentation des devis : l'entreprise Delombre est la moins disante, une réunion aura lieu avec tous les propriétaires concernés avant le démarrage des travaux. Le montant des travaux sera inscrit au budget assainissement. M. Mérieux Jean demande si les propriétaires coté droit ont été prévenus.

M. le Maire informe que ce n'est pas une demande de la mairie et il est précisé que pour raccorder les maisons à droite il faudra passer un autre réseau sur la partie basse d'un terrain privé pour lequel une convention de passage devra être établie.

Questions diverses

Pour le THD, depuis une semaine, les maisons peuvent être raccordées au PM de St Cyr les vignes. Les personnes ont été averties par mail de la possibilité d'engager les démarches pour obtenir la fibre.

La course cycliste Paris /Nice traversera la commune le Mercredi 13 mars.

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

Lecture d'un courrier de Mme Canut qui se propose d'accueillir une personne âgée.

Mme Margotat Lydie demande ce qu'il est prévu concernant les tickets de cantine et de garderie pour la rentrée de septembre. M le Maire indique qu'effectivement lors du dernier conseil d'école, il a été dit que ce serait peut être la dernière année, des problèmes de tickets non remis entrainant un disfonctionnement du nombre de repas livrés. La trésorerie ne souhaite plus conserver les tickets, beaucoup de communes alentours travaillent maintenant avec internet. Le coût du logiciel est à prendre en compte, la décision sera prise par le conseil municipal, mais rien n'est fait à ce jour.

Les travaux de la salle du conseil ont été réalisés par le Maire et les adjoints.

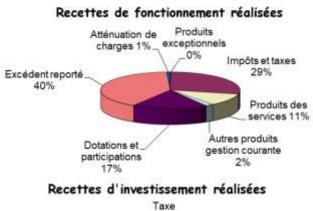
Le coût approximatif des fournitures : Placo, laine de verre, câble informatique, appareillage, portes de placards, radiateurs est de 6000 euros.

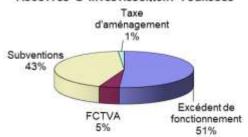
Commissions: finances 22/03 - bâtiments 9/03 - voirie un samedi en Mars.

Prochaine réunion le 5 avril 2019.

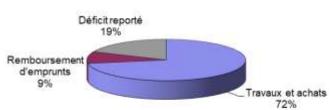
Séance du 5 avril 2019

Absents : Mérieux J. Margotat L. Les comptes administratifs 2018









Affectation des résultats

Commune:

Au compte 1068 excédent de fonctionnement mis en investissement : 20.365,67 €

Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté:271.105,64 €

Au compte 001 déficit investissement reporté: 20.365,67 €

Commerce:

Au compte 002 excédent de fonctionnement : 4.275,24 € Au compte 001 excédent d'investissement : 5.656,50 €

Assainissement:

Au compte 1068 excédent de fonctionnement mis en investissement : 2.365,53 €

Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 25.425,68 €

Au compte 001 déficit investissement reporté : 2.365,53 €

Vote des taux d'imposition 2019

La commission des finances propose une augmentation des taux d'imposition pour compenser la baisse des fonds de concours de la CCFE. Cette augmentation des taux doit être neutre pour

le contribuable puisque la CCFE baisse les taux d'imposition, hormis l'augmentation des bases fixée par l'Etat. Les taux sont fixés comme suit : TH de 6,63% à 6,80% - TFB de 8,12% à 8,28% - TFNB de 29,50% à 30,09%. Vote des taux : 11 pour - 1 abstention.

Budget primitif

Budget communal : Fonctionnement équilibré à 588.013 €

Investissement équilibré à 454.323 €

Budget commerce : Fonctionnement équilibré à 7.352 €

Investissement équilibré à 5.866 €

Budget assainissement : Fonctionnement équilibré à 43.501 €

Investissement équilibré à 59.487 €

Demande de subvention amendes de police

Demande de subvention pour l'aménagement du chemin des écoliers, au titre des amendes de police, compte tenu que c'est pour la sécurité des collégiens, lycéens et des véhicules de transport scolaire, que cette voie a été créée, le conseil municipal sollicite une subvention pour ce dossier.

Personnel communal

Changement de grade au 1^{er} mars 2019, suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire en date du 3 avril 2019, pour Mme Reynaud Denise.

Transfert zones d'activités à l'intercommunalité

Sur le territoire de Forez-Est : 14 zones d'activités communales, sur 12 communes doivent être transférées à l'intercommunalité. La CLECT s'est réunie le 20 février 2019 pour évaluer les charges transférées à la CCFE et déterminer le montant des attributions de compensation des communes concernées. Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Questions diverses:

Le concours de pétanque des élus aura lieu le 7 septembre 2019 à Sail sous Couzan.

Un peuplier, dans le jardin de la mairie sera coupé par un grimpeur élaqueur : M. Suchet.

Rappel que la réunion organisée pour les habitants de la côte, concernant le projet d'assainissement, aura lieu le 12 avril 2019.

Prochain conseil le 7 juin 2019

Réunion du 7 juin 2019

Absents: Munoz G. Dejoin C.

Tirage au sort des jurés d'assises : cette année la commune de Valeille a été tirée au sort pour les jurés d'assises. Pour Valeille il convient de désigner, par tirage au sort, 3 personnes inscrites sur la liste électorale de Valeille et ayant plus de 23 ans.

Fonds de concours 2019 : Les fonds de concours pour l'année 2019 sont de 8.290 €. Il faut justifier 16.580 € d'investissement sur la construction du hangar.

Marché de voirie: Le marché de voirie est reconduit pour l'année 2019 avec la CCFE avec une hausse de 3,46%, (indexation en fonction des tarifs du pétrole). L'entreprise Eiffage est toujours l'entreprise adjudicataire, M. le Maire précise que ce marché était fait pour durer 2 ans et qu'il n'est pas nécessaire de le mettre à l'ordre du jour, pour l'année 2019. M. Mérieux rappelle que le vote de l'année dernière avait été accepté avec 4 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions et que lors de la délibération aucune réfection de voirie n'était prévue. Suite aux inondations, des travaux ont été réalisés et précise que l'entreprise aurait exagérée sur les quantités. M. le Maire indique que l'entreprise a fait des travaux supplémentaires pour le même prix que le devis initial et que le prix de l'enrobé était vraiment inférieur. Mme Derosier n'est pas pour ce genre de fonctionnement, les entreprises se sentent sûre d'elles.

Le conseil municipal décide la reconduction pour cette année, avec 6 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions. M. le Maire précise que ce marché est uniquement fait pour des travaux de réfection. Pour une création de voirie, il sera demandé 3 devis.

Questions diverses: Achat d'un lave-vaisselle pour la maison des associations chez MAG PRO. Pour mémoire ce lave-vaisselle avait été récupéré, il avait plus de 20 ans. Le changement de la cuisinière sera sans doute à prévoir à la salle d'animation.

Construction du hangar: les travaux sont commandés, ils devraient commencer en septembre. Une réunion aura lieu avec les entreprises Bert et Micolon pour le commencement des travaux.

Livraison repas cantine : Le tarif du repas passe à 3,55 € à la rentrée scolaire. Pas de plainte sur la qualité fournie, reconduction pour l'année prochaine avec le Lycée Ste Claire.

Une proposition commerciale a été faite par l'entreprise 3D Ouest pour un logiciel de gestion pour la cantine et la garderie périscolaire. Il n'y aurait plus de ticket et plus de paiement en espèces. Paiement par carte bancaire ou avec le RIB, à la commande. La perception ne veut plus d'autres paiements.

Recensement de la population en 2020 : Le coordonnateur sera Véronique Mathevet, il faut également trouver 2 agents recenseurs.

Tables: Suite à l'achat de tables en bois et en résine avec les bancs, il convient de revoir le tarif de location, le conseil municipal fixe le tarif à 3 € la table et 2 bancs.

CCFE: La CCFE doit revoir le nombre de conseillers communautaires. Jean Marie France pose la question sur le devenir du bâtiment actuel de la CCFE. Réponse: l'idée est de ramener tous les services de la CCFE notamment ceux de Veauche, Panissières, Chazelles, sur un nouveau site. Le site actuel de Feurs serait vendu, mais rien n'est fait à ce jour.

Colombarium: Réception des offres de deux entreprises, le prix s'échelonne entre $13.000 \in 17.000 \in 17.000 = 17.000 \in 17.000 = 1$

Ecole numérique: La poste propose un pack pour l'école numérique qui comprend 3 ordinateurs et 12 tablettes. M. le directeur de l'école serait intéressé par cette proposition plus adaptée que la proposition précédente. Elle permet en outre la possibilité pour l'enseignant de bloquer les tablettes depuis son ordinateur, l'enseignant aura la visibilité sur chaque tablette. L'éducation nationale verse une subvention d'environ 50 %.

Prêt de salle: M. le Maire informe que deux personnes sont venues en Mairie, présenter le RIC (référendum d'initiative citoyenne), et demander le prêt d'une salle (maison des associations) pour faire des réunions publiques. Elles font parties des gilets jaunes. Le conseil municipal est d'accord pour leur prêter la salle des associations. La Gendarmerie sera prévenue de cette réunion. C'est une obligation, puisque c'est de l'ordre publique.

Deux triplettes sont inscrites au concours de pétanque des élus.

Inauguration du village le 7 septembre 2019 à 17h - 18h

Réunion du 12 juillet 2019

Absents : Munoz G. Chalandon E. Poyet B. Margotat L. Dejoin C. Reymond L.

Arrêt PLU: Le PLU est commencé depuis 6 ans, ce qui fait beaucoup de temps, à cause de changements de personnes du cabinet d'étude et aussi de la commune, lorsqu'elle a décidé de ne plus poursuivre ce projet, suite aux avis défavorables des services de l'état. Le cabinet d'étude a de nouveau travaillé sur le projet en suivant les remarques des PPA (personnes publiques associées) notamment en créant des OAP (orientation d'aménagement et d'opération). Si le projet est arrêté ce soir, les PPA ont 3 mois pour donner leurs avis. Présentation au conseil. Le conseil décide d'arrêter le projet de PLU.

Tarif Cantine - **Garderie**: Le Lycée Ste Claire facture le repas $3,55 \\ \in$ pour l'année scolaire 2019-2020. Les tarifs passeraient de $3,90 \\ \in$ à $4 \\ \in$ pour les enfants et de $4,90 \\ \in$ à $5 \\ \in$ pour les adultes, le conseil municipal vote ces tarifs. Pas de changement pour les tarifs de la garderie périscolaire : $1 \\ \in$ le matin, $1 \\ \in$ de $17h15 \\ \in$ à 18h.

La gestion de la cantine et de la garderie, se fera sur internet dès la rentrée, avec réservation de la cantine et de la garderie, par le prestataire 3D Ouest. La commune remboursera les tickets restant aux familles, puisqu'ils ne sont plus valables dès septembre.

Bail cabinet infirmier: Agnès Gros demande de transférer le bail à la SELARL Souvignet Gros, à compter du 1^{er} août 2019. Le conseil accepte ce transfert de bail du cabinet infirmier. Demande de subvention Région: La région pourrait subventionner les communes à nouveau. 50% de subvention aux communes de moins de 2000 habitants. Demande de subvention pour le parking de la salle d'animation et peut être la salle d'animation, les wc handicapés et le plafond. De nombreuses fuites dans cette salle qui demanderaient la rénovation de la toiture, comme cela a été fait à la mairie.

Virement de Crédit: Le projet école numérique n'est pas prévu dans le budget, hormis les branchements. Le CPE est partant pour donner une subvention à la commune pour ce projet. Une subvention a été obtenue de l'éducation nationale pour un montant de 5.970,98 €, du CPE pour 7.897,02€. La commune finance l'installation et le matériel complémentaire, pour un montant d'environ 2.900 €. Ce projet semble complet avec l'achat de 12 tablettes confiées aux élèves, le professeur va piloter et voir ce que font les élèves. Les tablettes seront utilisées dans les trois classes des grands. Des portables seront installés dans ces classes. Le conseil municipal accepte ce virement de crédits.

Questions diverses: Courrier de M. et Mme Sève sur la dangerosité des quads et des vélos qui passent à vive allure dans le chemin menant à leur maison. D'autres riverains se plaignent également de la vitesse des tracteurs et bien sûr des véhicules. M. et Mme Jeanpierre avisent le maire qu'un camping-car s'est garé sur le zébra de leur propriété.

Vitre cassée sur la verrière de l'école. Devis de l'entreprise Bonche pour un montant de 774.56 € TTC. Une déclaration est faite à l'assurance.

Eclairage rue du Garollet : le conseil serait d'accord pour le changement des lampes dans la rue mais pas pour les projecteurs qui sont trop chers.

Inauguration de l'embellissement du village, le vendredi 13 septembre à 17h. L'apéritif se fera dans la cour de la maison des associations.

Rappel concours de pétanque des élus le 7 septembre 2019.

Réunion pour l'extension du réseau d'égouts de la côte, le deuxième lundi de septembre avec l'entreprise Delombre. Demande de proposition par l'entreprise pour la partie concernant les maisons à droite en montant, le prix pourrait être avantageux si les travaux sont exécutés en tout début 2020. Un devis a également été demandé pour le raccordement de la maison de M. et Mme Perret Arthur.

Prochaine réunion le 20 septembre 2019 à 20h30.

Réunion du 20 septembre 2019

Absents; France JM. Poyet B. Derosier C.

Rapport annuel d'assainissement: Présentation du rapport annuel de l'année 2018. Le service est géré au niveau communal, le nombre d'abonnés est de 123 au 31/12/2018, ce qui représente 353 habitants. Ce nombre est identique à celui de 2017. Le total des volumes facturés est en diminution de - 4 % soit 10.418 m³ en 2018 contre 10.854 m³ en 2017. A ce jour, il y a 2,13 Km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements. En 2018, évacuation des boues: 140 tonnes de matières sèches. Le prix de la redevance assainissement pour 120 m³ est de 156,20 € au 1/01/2019 au lieu de 160,16 € au 1/01/2018, soit 1,33 le m³. Baisse de 2,5 % due à la baisse des taux de la redevance pour la modernisation des réseaux reversée à l'agence de l'eau. Le total de la recette 2018 s'élève à: 13.855 € contre 14.312 € en 2017. Conformité de la collecte des effluents. Ce rapport est mis à la disposition du public.

Rapport annuel de l'eau: Présentation du rapport annuel, par J Mérieux. Nombre de m³ facturés aux abonnés en 2018 en augmentation. Prix pour 120 m³: 387,41 €. La qualité de l'eau est conforme à 100% au niveau des contrôles bactériologique et au niveau des contrôles physico- chimique. L'eau du Rhône ne subit aucun traitement, simplement du chlore est rajouté. Elle est naturellement potable. Les branchements en plomb ont été changés comme

l'indiquait la loi, il fallait que se soit terminé en 2013. Ce rapport est mis à la disposition du public.

Convention transport scolaire: Présentation de la convention qui a pour objet de déléguer à la commune de Valeille, l'organisation du transport scolaire pour l'école de Valeille. Cette convention est signée entre la Région qui a la compétence du transport, le département qui coordonne le transport et la commune de Valeille, qui a délégation. Il est rappelé que la subvention est versée par la Région à la commune avec le visa du département. Cette convention est conclue jusqu'au 31 juillet 2023. Les subventions ne sont pas encore versées pour l'année scolaire 2018-2019, par la région. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention. M. le Maire informe le conseil municipal, qu'il faudra bientôt prévoir le remplacement du car.

Travaux assainissement et hangar: Les travaux d'extension du réseau EU de la côte ont démarré. Un devis complémentaire sera envoyé par l'entreprise Delombre, pour la pose d'un collecteur et la création de deux regards pour l'eau pluviale, non prévus dans le devis initial. L'entreprise BERT a débuté les travaux du hangar, un devis complémentaire a été signé, compte tenu du sol trop meuble dans un angle.

Questions diverses: M. Récio Rémi, Sous Préfet de Montbrison est venu en Mairie, mardi 17 septembre 2019. Tout d'abord un échange en Mairie a eu lieu, dans la salle du conseil, pour parler du PLU de Valeille. Il fait part que depuis 2014, la commune n'a pas fait de demande de subvention DETR et qu'il pourrait subventionner des projets. La commune présentera le projet du colombarium et du parking de la salle d'animation. Il demande à la commune de réfléchir à la mise en place de la participation citoyenne : il faut trouver des référents, dans chaque secteur et installer des panneaux. Il indique la diminution des cambriolages dans les villages qui l'ont mise en place. Il a ensuite visité l'entreprise SAS Raymond, l'école et Les Laines du Forez.

PLU : M. le Maire est allé à la commission du SCOT Sud Loire, le 13 septembre. A cette commission, le PLU de Valeille était présenté, pour avis.

Recensement de la population: Le recensement a lieu tous les 5 ans, la commune de Valeille sera recensée début 2020. M. le Maire demande de réfléchir, à des personnes qui pourraient être agents recenseurs, il faut deux personnes. Le conseil propose de demander aux personnes, qui avaient réalisé ce recensement en 2015, si elles sont intéressées.

Il est rappelé au conseil municipal, les changements des horaires de la Mairie.

Organisation d'une réunion participative sur la convention territoriale globale sur la petite enfance, à Bellegarde. Réunion organisée par la CCFE et la CAF.

Lydie Margotat demande si l'école numérique fonctionne. Réponse : les travaux sont réalisés dans les classes concernées. Les ordinateurs, les tablettes ont été livrés et sont utilisés. Par contre les vidéos projecteurs ne sont toujours pas livrés, la poste est en rupture de stock.

Jean Mérieux indique que l'inauguration était très réussie, il souligne la présence de nombreux élus, mais regrette que les habitants ne soient pas davantage présents, il fait le même constat pour la fête du village. Il s'interroge sur le manque de communication. Il est rappelé qu'un mail a bien été envoyé à tous les habitants qui possède une adresse internet, et qu'un article a paru dans le journal invitant la population à l'inauguration.

Jean Mérieux demande que soit replanté un arbre de la liberté. Celui de 1989, n'avait pas résisté à son transfert lors des travaux d'aménagement du bourg. Le conseil propose l'achat d'un tilleul.

Jean Mérieux rappelle que la commune de Valeille doit être pratiquement la seule à ne pas posséder de site internet. L'AMRF propose aux communes adhérentes l'installation d'un site gratuit, seul un budget de 200 € sera à prévoir pour la maintenance. Un site internet est regardé uniquement s'il est mis à jour régulièrement, c'est pourquoi il faut faire quelque chose de très simple. Accord du conseil pour avoir un site internet.

Séance du 15 novembre 2019

Absents: France J.M. Chalandon E. Raymond L.

Syndicat des eaux : La contribution au syndicat pour l'année 2020 s'élève à 2.277,33 €. Le conseil municipal décide le recouvrement de cette somme auprès des contribuables.

SIEL: Renouvellement du groupement d'achat d'énergies, électricité, gaz naturel, bois granulés. La commune est concernée uniquement par l'électricité. Le conseil municipal accepte d'adhérer, à ce groupement : 10 voix pour et 1 opposition.

CCFE: Le conseil municipal approuve le rapport d'activité 2018.

Subvention DETR: Lors de sa visite à Valeille M. le Sous Préfet, nous a fait part de la possibilité de nous aider dans nos projets. Le conseil municipal sollicite deux demandes de subvention : aménagement du colombarium pour un montant de 17.974.09 € HT et aménagement du parking de la salle d'animation pour un montant de 89.990 € HT.

Subvention Région: La région a reconduit les aides au financement des projets pour les communes de moins de 2000 habitants. Le conseil décide de demander une subvention pour le colombarium et le parking: montant global de 107.796,09 € HT au titre du bonus ruralité.

Questions diverses : La subvention des amendes de police pour le chemin des écoliers a été versée pour un montant de 15.000 €.

Des points de regroupement pour les ordures ménagères et le tri sont proposés par la CCFE. Proposition du SIEL pour adhérer à un groupement d'achat de vélos et de voitures électrique. La commune n'ayant pas le besoin, décide de ne pas adhérer.

Bilan du SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique). La consommation de l'année 2018 a été réduite par rapport à 2017, des efforts restent à réaliser.

Projet de remplacement des luminaires qui ne sont pas identiques, suite aux travaux du bourg. Le coût des projecteurs du parking et de l'église étant important, même après la révision du prix par le Siel, le conseil municipal décide seulement le remplacement des luminaires et des projecteurs du parking.

Cantine : la loi EGALIM impose aux services de restauration scolaire de servir un repas végétarien une fois par semaine. Bruno Poyet informe que la cantine sert déjà des repas végétariens.

Lecture d'un courrier de M. Patrouillard demandant la pose de ralentisseurs. Suite à une discussion récente, M. le maire lui a indiqué que si des ralentisseurs étaient installés sur le chemin de la Côte, d'autres demandes justifiées ne manqueraient pas. Le conseil municipal, conscient du problème, décide d'installer des panneaux : interdit sauf riverains, à la Côte.

PLU : une réunion aura lieu prochainement avec le bureau d'étude pour reprendre tous les avis des personnes publiques associées avant l'enquête publique.

Marc Hostin informe des naissances et des mariages.

Les travaux d'assainissement sur le chemin de la côte sont terminés, il reste la réfection de l'enrobé suite aux travaux.

Prochaine réunion le 13 décembre 2019 à 20h30.

Séance du 13 décembre 2019 :

Absents: Munoz G. Surgey P.

Intervention avec accord du conseil municipal, de M. Mourins d'Arfeuille, sur les compteurs Linky, qu'Enedis installe sur la commune. Interférence sur la vie privée.

Tarifs communaux 2020 : Le conseil municipal décide de ne pas changer les tarifs pour l'année 2020.

Rémunération des agents recenseurs : Le recensement de la population, sera réalisé du 16 janvier au 15 février 2020. Une dotation forfaitaire sera versée, d'un montant de 1.326 €. Le Conseil Municipal fixe la rémunération des agents recenseurs : Bulletin individuel : 2,50 € - Formation : 60 € par agent. Angélique PILON et Régine CIZERON seront nommées agents recenseurs.

Questions diverses : L'entreprise Delombre va faire les travaux d'enrobé, sur la partie audessus du chemin du Vallon.

Les vidéoprojecteurs à l'école étant livrés, le CPE pourra verser la subvention accordée à la commune. Un bilan sera réalisé afin de connaître la participation de chacun à l'école numérique. Hangar : les travaux seront terminés début d'année prochaine.

Compte-rendu du syndicat des eaux : Jean Mérieux fait le compte-rendu de la réunion du 22/11. Il fait part de l'augmentation des tarifs, suite à la diminution des subventions.

PLU : Les PPA ont émis des avis favorables, ce qui permet de continuer la démarche du PLU. Prochaine étape : enquête publique d'un mois, en janvier - février 2020.

La Chambre d'Agriculture organise une réunion d'information pour les échanges de parcelles entre agriculteurs, le 8 janvier à 14h.

Débouchage de tuyaux dans certains fossés par la Cuma des Varennes, sur le chemin de la Côte et à la Croix Jaune. Il faudra l'intervention d'une entreprise de curage. Prochaine réunion le 24 janvier 2020, à 20h30.

Inauguration

Vendredi 13 septembre à 17h, M. le Maire et son équipe municipale avaient convié les habitants de la commune et les personnalités locales à l'inauguration des travaux d'aménagement du centre bourg. Le sénateur JC. Tissot, le Député J Borowczik, le vice-président de la région JP. Taite, le président du département G. Ziegler, les conseillers départementaux du canton M. Darfeuille et P Viricel, le président de l'intercommunalité JM



Merle et de nombreux maires de Forez-Est étaient présents. C'est devant la mairie en grande partie rénovée (toiture refaite isolation renforcée huisseries changées) que le cordon fût coupé ; le cortège prenant la direction de Boise, découvrir pour aménagements, sur une allée piétonnière entièrement sécurisée. La visite s'est poursuivie avec l'accessibilité PMR de la mairie et de l'église, jusqu'à la passerelle

enjambant le Garollet. Tous se retrouvaient devant la salle des Associations, pour les discours

de circonstance et le verre de l'amitié.

Visite de M. le Sous-Préfet

M. RECIO Rémi, Sous-Préfet de Montbrison était en déplacement à Valeille, mardi 17 septembre 2019. Il a parcouru le village avec les élus et rendu visite à l'école et à deux entreprises locales : la SAS RAYMOND, puis les Laines du Forez.



Zoom sur Les travaux dans le Village

Espace de Jeux pour les enfants :

L'espace de jeux pour les enfants qui avait été installé l'an dernier a été clôturé, ceci afin d'offrir un lieu encore plus sécurisé pour les enfants et également pour préserver la propreté du site, notamment des défections canines.

Un garage à vélo a également été installé à proximité du City Stade.



Rénovation de la salle de réunion de la Mairie

La salle de réunion a été entièrement refaite (isolation, plafond, peinture, éclairage, placard).





Accessibilité PMR

En complément de l'agencement de l'accessibilité PMR au niveau de la mairie, l'église a également été aménagée cette année afin de permettre aux personnes à mobilité réduite un



Début de la construction du hangar

Les travaux de construction du futur hangar pour le matériel communal (tracteur, camion, outillage, etc...) ont débuté cet automne. Il sera situé à proximité de la station d'épuration, à Boise. Il devrait être opérationnel en 2020.





DÉCORATIONS DE NOËL

Cette année, la municipalité a invité les habitants du village à participer aux décorations de Noël, soit en recyclant leurs anciennes décorations, soit en participant aux ateliers créatifs les mercredis après-midis de novembre.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé!













Sur l'année scolaire précédente (janvier à juin 2019), l'ensemble des élèves de l'école a profité de séances de cinéma à Feurs. En effet, les classes étaient engagées dans les dispositifs Maternelle et cinéma pour la classe de Mme Boinon et Ecole et cinéma pour les autres. Le transport jusqu'à Feurs a été pris en charge par le Conseil des Parents d'Elève.

Deux classes ont bénéficié d'un cycle rugby avec l'intervention d'un encadrant du club Rugby Club de Feurs, Xavier CHARRE. Ce cycle s'est terminé par un tournoi de rugby le 25 juin à l'hippodrome de Feurs.

La classe de CE1-CE2, a mené à bien un projet d'échange épistolaire avec une classe de Saint Etienne, lequel s'est conclu par une matinée au planétarium et un après-midi de rencontre.

Lundi 20 mai, tous les élèves de l'école étaient conviés à la sortie de fin d'année au parc zoologique de Courzieu. Ce fut l'occasion pour les enfants de réinvestir les apprentissages de l'année, de vivre un moment de convivialité partagée. Malgré une météo mitigée le matin, les élèves ont pu assister aux deux spectacles de rapaces ainsi qu'aux briefings sur les loups et les escargots.





En plus d'une formation au développement durable instillée tout au long de l'année, nous souhaitions reconduire l'action Nettoyons la nature pour la rentrée, mais celle-ci a été reportée et se fera début 2020.

Nous avons organisé notre " Matinée école ouverte " le samedi 11 mai de 10h à 12h. Nous avons accueilli les enfants qui feront leur rentrée à Valeille. Dans le même temps, le CPE a organisé sa vente annuelle de fleurs. Nous remercions le CPE pour le café offert.

L'équipe d'école s'est peu modifiée en cette rentrée 2019.

Depuis septembre, Mme Lascioli remplace Mme Sarron qui est en congé maternité. Elle complète M. Trescartes et Mme Bruyère, elle intervient donc dans les classes de CP-CE2 et CM1-CM2. Une remplaçante vient également les lundis compléter Mme Badaroux en GS-CE1, il s'agit de Mme Gouteyron.

Nous avons retrouvé une école en parfait état grâce à nos ATSEM, Mmes Reynaud, Cizeron, Pilon et Dessertine qui ont œuvré cet été.

Le Projet Ecole Numérique Innovante Rurale (ENIR), monté par l'équipe d'école avec le soutien logistique et financier de la mairie et du CPE, a abouti. L'équipe municipale s'est beaucoup investie pendant les 2 mois d'été pour faire les installations nécessaires dans trois classes (mise en place du réseau internet, fixation de goulottes pour les branchements et des supports pour vidéoprojecteurs).

Depuis, les classes ont commencé à les utiliser. Les tablettes disposent d'un moteur de recherche adapté aux élèves, Qwant Junior, et également d'un filtrage de sites autorisés. La livraison des vidéoprojecteurs n'a pas encore été faite mais elle est en cours.

Nous avons joué de malchance avec nos deux premiers après-midis sport qui ont été reportés à cause de la météo. Nous espérons bien le remettre en place prochainement, les CM ayant fait tout le travail préparatoire.

Les CE2 étaient inscrits pour une formation Permis Piéton en ce début d'année. L'intervention de deux élèves de Master a également profité aux CP. Cette formation continuera tout au long de l'année scolaire avec l'enseignant et se conclura par une évaluation et la remise d'un document de validation.

D'ici la fin de l'année, les CP, CE1, CM1 et CM2 vont commencer un cycle de 12 séances de Natation lequel se terminera le 7 février 2020.

Pour la rentrée 2020, les prévisions laissent envisager une légère baisse des effectifs avec 11 CM2 quittant l'école et 6 PS arrivant.

Les familles ayant un enfant à inscrire pour la rentrée 2020 doivent se faire connaître auprès de l'école dès janvier. Des prévisions concrètes nous permettront de préparer au mieux la rentrée prochaine.

Nous avons une pensée pour nos CM2, partis pour le collège.







Toute l'équipe d'école vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2020.



FOURNITURE ET POSE DE MENUISERIES

ALU – PVC- BOIS – VOLETS ROULANTS...
NEUF ET RENOVATION
Certificat Qualibat RGE

EURL LIMOUSIN BORIS 42110 VALEILLE

06 70 95 27 91

eurllimousinboris@hotmail.fr





CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE

depuis 1952 Energies renouvelables

LORNAGE Frères

42140 VIRICELLES

E-mail : sarl.lornage@wanadoo.fr Tél. 04 77 94 40 75 www.sarl-lornage.fr



SOINS A DOMICILE ET AU CABINET SUR RENDEZ-VOUS 04 77 26 30 39

> MELANIE SOUVIGNET COHADE 06 74 81 97 08 AGNES GROS 06 59 34 75 65



94 Chemin des Artisans - 42110 Valeille Tél. 04 77 28 92 53 - Fax 04 77 28 97 79 Port 06 83 84 10 83 E-mail : raymondsas@laposte.net

Le conseil des parents d'élèves

Comme chaque année, le CPE organise des manifestations pour améliorer le quotidien des élèves tout en animant la vie du village.

NOEL 2018 : Le père Noël est passé dans les classes pour offrir les cadeaux puis les enfants ont assisté au spectacle « Filzeries ». La matinée s'est terminée par un repas de fête tous ensemble

CARNAVAL - 16 Mars 2019

Le carnaval est revenu cette année avec le traditionnel défilé du bonhomme carnaval dans les rues du village. Après son embrasement, les enfants et parents déguisés ont continué la soirée par un repas dansant.

LE TIR AUX PIGEONS - Les 27 et 28 Avril 2019

Lors de ce week-end, de nombreux tireurs et spectateurs ont répondu présents pour la plus importante manifestation du CPE. Ils ont pu également déguster la traditionnelle soupe aux choux. Nous remercions la municipalité, les entreprises et les artisans du village pour leur aide et pour les lots qu'ils nous ont offerts ainsi que Bruno Poyet pour le prêt de son pré qui a été très apprécié pour son panorama.



VENTE DE FLEURS - PORTES OUVERTES- Le 11 mai 2019

Lors de la porte ouverte de l'école qui a permis de découvrir les locaux aux futurs écoliers, le CPE distribuaient les plants de légumes et fleurs commandés par les Valeillois. Merci à tous pour votre fidélité.

Ces manifestations permettent de financer les sorties et notamment cette année la sortie à Courzieu. Le CPE participe à toutes les initiatives proposées aux élèves comme l'atelier Théâtre des CM, les correspondants en CE ou les stages rugby.





Dates des manifestations à venir Carnaval : Samedi 15 Février 2020

Tir aux pigeons : Samedi 18 avril et dimanche 19 avril 2020

Vente de fleurs et Portes ouvertes : 16 mai 2020

Président : Laurent Despinasse Vice Président : Joris Coffy Trésorier : Anthony Magand

Trésorière Adjointe : Mélanie Besson **Secrétaire :** Marie Louise Venet

Secrétaire adjointe : Sandra Raymond

Membres:

Claudine Arquillere, Yoann Charbonnier, Yannick Conzimu, Catherine Crépiat Clément Delphon, Juliette Mure, Ludovic Ploton, Aurélien Raymond, Sébastien Raymond, Romaric Roche Loic Schumacher, Dorine Thollot-Dechenne, Aurélie Vanhille, Géraldine Vericel

Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur aide au CPE au cours de l'année.

COMITE DES FÊTES DE VALEILLE

Marche 2018:

760 marcheurs se sont retrouvés sous un soleil radieux, pour arpenter les sentiers de valeille et des communes avoisinantes. 5 circuits étaient proposés, avec ravitaillement copieux.





Une soupe de lentilles a été cuisinée avec amour, par nos experts



Weekend SOLIDARITE

16 et 17 février 2019 au profit de la recherche pour l'association DEBRA pour l'Epidermolyse Bulleuse (maladie dermatologique, la peau aussi fragile que les ailes d'un papillon). Cette association était représentée avec courage et plein d'espoir, par MAHE âgé de 7 ans et de sa famille et amis.

Le comité a organisé la traditionnelle vente de boudin, avec un

baptême de side-car géré par l'association des motards de Chazelles sur Lyon, fortement apprécié par les

petits et les grands.

Un lâcher de ballons, avec peu de participants.

2264 € ont été remis à l'association.

Pour 2020, actuellement le weekend solidarité n'est pas reconduit.

Fête Champêtre 2019

Samedi 24 et Dimanche 25 août (dernier week end août)

Samedi concours de pétanque en semi nocturne 56 doublettes se sont disputées, pour accéder à la finale. Chaque participant et leur famille pouvait se restaurer sur place avec notre buvette et snack.

Dimanche à 11 h, l'apéritif offert par la municipalité, malheureusement toujours aussi peu suivi par les

habitants de Valeille.

Les majorettes et les Banda's de Virigneux nous ont proposé une animation colorée et festive. La journée a été clôturée par 270 repas

servis et un feu d'artifice.





Un grand MERCI à tous les bénévoles et aux Associations qui mettent à disposition du matériel et à la municipalité. Pour remercier toutes ces personnes, un apéritif dînatoire leur a été offert le 22 novembre à

Bonne et heureuse année 2020

Rendez vous à nos prochaines manifestations.



Agenda 2019, 2020:

Passage du Père Noël

le 14 décembre 2019

Fête Champêtre

le 29 et 30 août 2020

INFORMATIONS

Le compte des jeunes classard, qui était à leur disposition depuis 2006, a été soldé lors de l'Assemblée Générale du 18 Janvier 2019, par des bons d'achats remis à chacun d'entre eux.

Nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouveaux membres du Comité, Annabelle et Grégory.

Le Comité des Fêtes déplore le manque d'investissement lors des manifestations. Que faut- il faire?

L'arbre de la liberté

Le 25 mars 1989, l'arbre de la liberté a été planté à Valeille, pour fêter le bicentenaire de la Révolution. Suite aux aménagements du village et du chemin piétonnier, cet arbre a été déplacé et n'a pas résisté à cette réimplantation. Un nouveau tilleul signe de « longue durée » a donc été replanté devant la salle d'animation.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le repas annuel a réuni 53 personnes au restaurant « La Gentillère » à CLEPPÉ, le 28 septembre 2019.





 Chaque 2ème jeudi du mois, l'après-midi récréatif est ouvert à tous pour des jeux de cartes, boules ou ballades.



 Pour terminer l'année, le goûter de Noël autour des buches, gâteaux et friandises.

FNACA

Cette année, la FNACA a eu le plaisir de voir deux copains recevoir la carte des anciens combattants : Maxime DELORME - Daniel DESBOIS. Félicitations !

Nos cérémonies 2019 :

- pré congrès à Boën le Congrès à Veauche : trois couples ont fait le déplacement, au monument aux morts de la cité St Laurent 80 drapeaux
- 19 mars à St Etienne en car
- 19 mars à Salt, avec l'inauguration du square du souvenir en présence de Monsieur le Sénateur Jean-Claude TISSOT, la Conseillère Départementale Madame Marianne DARFEUILLE, le Président Départemental de la FNACA Michel HUET, Messieurs les Maires de nos trois communes, les enseignants accompagnés des enfants de l'école, la Clique de Salvizinet. Les élus ont dévoilé la plaque commémorative - dépôt de gerbe au monument aux morts. La section FNACA remercie très chaleureusement Monsieur le Maire et sa municipalité pour cette belle initiative.
- 8 mai à Valeille
- 11 novembre à St Cyr.

Toutes ces cérémonies nous permettent de se souvenir de tous nos disparus.

Nos activités :

- les rois
- notre concours de belote : 108 doublettes et toujours notre tombola assuré par Juliette, avec des lots pour tous les adhérents
- Notre journée détente
- Notre Assemblée Générale a eu lieu le 18 octobre 2019, à Salt en Donzy, en présence de Messieurs les Maires de nos communes. Election : le bureau a été reconduit.

La section FNACA remercie les Maires de nos trois communes pour leur soutien et leur aide financière.

Calendrier 2020:

- Les rois, le 8 janvier à Valeille
- Concours de belote le 6 février à Valeille
- Journée détente le 4 septembre à Saint Cyr
- Assemblée Générale le 23 octobre à Saint Cyr

Les cérémonies 2020

- le 19 mars : à Saint Cyr les Vignes, samedi 14 mars, à 11h
- Le 8 mai à Salt, le 10 mai
- Le 11 novembre à Valeille, le 15 novembre

La section FNACA vous souhaite de joyeuses fêtes.

Bonne année.



Gymnastique Volontaire



POURQUOI S'INSCRIRE A LA GV

Les bienfaits de l'exercice physique ne sont plus à démontrer. Mais en faire chez soi , seul (e) n'est guère motivant et on a parfois vite fait de se trouver une bonne raison de « sauter » la séance. Le matériel dont on dispose à la maison est souvent succinct et ne permet pas de varier les exercices. Enfin la convivialité, notion importante qui contribue à rendre encore plus attractive n'importe quelle activité est totalement absente lors d'une pratique à domicile.



A tous ces inconvénients, une parade : l'adhésion à la GV de VALEILLE

OU'APPORTE LA GV DE VALEILLE A SES MEMBRES?

L'adhésion vous permet de bénéficier du savoir-faire d'un professeur diplômé, qui dispense des cours structurés, variés aux objectifs clairement définis. Elle vous permet également d'avoir accès à du matériel homologué, sécurisé et varié. Les séances se déroulent dans une ambiance

conviviale, sans esprit de compétition, chacun allant à son rythme.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les cours ont lieu tous les mercredis (hors jours fériés et vacances scolaires).

Tout le mois de septembre, les cours sont gratuits et ouverts à tous ceux qui veulent essayer.

Il y a 2 durées de cours au choix ; soit 1 heure, de 19h30 à 20h30

soit 1 heure30, de 19h00 à 20h30



Pour tous renseignements:

F.POMMET 04 77 28 90 14

S.DEJOB 04 77 28 99 65

Le bureau et les membres de l'Association vous souhaitent

de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2020

23

DEMI-DÉCADE DES CLASSES EN 4

Dimanche 27 octobre se sont réunis les demidécades de la classe en 4. sous un soleil radieux. Nous remercions la municipalité, l'organisation pour l'apéritif, pris dans la cour de la maison des Associations.

37 participants ont pû apprécié, un repas copieux, servi dans la bonne humeur des festivités. Dans l'après midi, jeux de pétanque et de cartes étaient proposés.



Demi-Vine En La

La tête remplie de souvenirs, nous vous donnons rendezvous dans 5 ans pour la fête des classes en 4.

Les 10 ans

Pour fêter nos 10 ans et notre dernière année à l'école de Valeille, nous nous sommes retrouvés pour partager une après-midi ludique autour d'une activité Laser Game. Nous avons poursuivi la journée par un apéritif dinatoire entouré de nos parents. Merci à la municipalité pour le verre de l'amitié qui nous a été offert.



Du côté des tous petits Valeillois



collectifs proposés par ce service CCFE une fois par mois dans la petite salle des Associations mise à disposition par la Mairie. Moments de partages de rencontres professionnelles, les enfants jouent, créent, peignent, transvasent, modèlent, cuisinent, sautent, chantent, lisent, encadrés par leur

assistante maternelle et l'animatrice du

Avec la venue du RIAPE « les Marmots du forez », les Assistantes Maternelles de Valeille mais aussi de Saint Cyr les Vignes et de Salt en Donzy profitent des temps

Ces temps sont ouverts aux Assistantes maternelles agrées par le Département, ils permettent d'échanger sur de rompre l'isolement pratique, professionnel. Les enfants vivent leur premier moment de socialisation avec les futurs copains d'école.

Vous pouvez consulter les dates des temps collectifs sur le panneau de la salle des associations ou sur le site de la CCFE, onglet Petite Enfance.

A 2020 pour de nouvelles rencontres...



Accueil de Loisirs



es L'association Familles Rurales, basée sur les communes de Saint Martin rura es Lestra et Saint Barthélémy Lestra, organise et gère l'accueil de loisirs qui mieux 🖊 a lieu toutes les premières semaines des vacances scolaires (sauf Noël) et

le mois de juillet à Saint Barthélémy Lestra. A ce titre, nous remercions les communes partenaires qui nous apportent leur soutien et sans qui rien ne serait possible.

Aujourd'hui, les membres de l'association se questionnent sérieusement sur la continuité de cette activité qui est énergivore pour nos bénévoles avec un remplissage de plus en plus réduit et donc de plus en plus coûteux.

Il serait regrettable qu'une telle organisation vienne à disparaître car elle offre aux familles la possibilité d'une garde de leurs enfants pendant les périodes non scolaires et permet aux enfants une découverte d'activités, de lieux et surtout de rencontres.

A titre d'information, le centre de loisirs est toujours déficitaire car nous partons du

principe de limiter au maximum le coût imputé aux familles.

Inscrivez vos enfants au centre de loisirs

Sans cela, nous nous verrons contraints de mettre un terme à celui-ci.

Nous comptons sur vous.





FLEURISSEMENT 2019

Cette année, la commune de Valeille ne participe pas aux concours fleurissement des Montagnes du Matin (communes et particuliers). Elle est inscrite seulement à celui de Fleurir la Loire, organisé par le Département. Le concours communal reste d'actualité, la commission passe courant juillet parfois peut-être trop tard, rarement trop tôt.

Concours communal:

La commission, représentée par Chalandon Edith, Dejoin Charlène, Crépiat Annie et M. Hostin Marc s'est déplacée le 26 juillet 2019. Elle a retenu onze maisons de particuliers sur la quinzaine visitées. Le classement est le suivant :

1er : M. et Mme MILAN Paul

2ème : M. et Mme CHARBONNIER Patrick

3^{ème}: Mme PILON Claudette

4ème : M. et Mme PILON Gérard

5ème: M. et Mme MARGOTAT Laurent

Sont aussi primés, par ordre alphabétique : M. et Mme DELORME Jean-Pierre - M. et Mme DUFFIEUX René - M. et Mme NOTIN Christian - M. et Mme REYNAUD Michel -Mme VIALLY Marie-Pierre - M. et Mme VIRICFI. Claude



2020. La cérémonie de remise des prix aura lieu à Montbrison, le 15 février 2020.

Concours du Département :

Après un contact téléphonique avec Mme GRANGE. chargée de mission « Fleurissement et Cadre de Vie », le département est en train de travailleur sur une nouvelle organisation. Les résultats nous seront communiqués que courant janvier



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte près de la salle des associations tous les mardis de 16h à 18h pendant l'année scolaire.

Des livres, dvd et cd sont à votre disposition : pour les adultes, romans et bandes dessinées, pour les enfants, contes, livres d'histoires et livres d'activités.

pour toute la famille, documentaires sur des thèmes variés.

Ce sont des bénévoles qui assurent le fonctionnement de la bibliothèque, si vous aimez les livres et la lecture venez nous rejoindre pour tenir les permanences, choisir



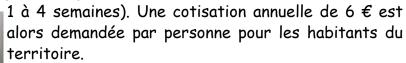
les livres à la médiathèque, ranger les documents, accueillir les lecteurs selon vos gouts et compétences.

La Ludothèque communautaire près de chez vous

La Ludothèque communautaire de Forez-Est est un service permettant aux usagers de jouer sur place mais aussi d'emprunter des jeux et jouets, destinés à un public de tout âge, adultes compris.

La "Ludo'mobile" se déplace régulièrement dans des salles FUKEL_EST / communales du territoire de Forez-Est, afin de proposer des temps de jeux articulés autour d'un thème (jeux en bois, animaux, circuits...).

Pendant ces permanences, les habitants de Forez-Est peuvent utiliser les jeux sur place gratuitement et emprunter des jeux et jouets (1 jeu par personne pour une période allant de



Vous pouvez emprunter des jeux surdimensionnés et des malles spécifiques, pour les anniversaires ou réunions de famille par exemple. De plus, l'équipe met en place des ateliers créatifs destinés aux enfants de 3 à 8 ans, sur rendez-vous.

D'autre part, des animations sont proposées tout au long de l'année auprès de structures Petite Enfance (Multi-accueil, RIAPE et Jardin d'enfants).

La ludothèque se déplace régulièrement sur des communes proches de Valeille : Feurs, Saint-Barthelemy-Lestra, Saint-Cyr-les-Vignes

Renseignez-vous!

Tél: 06 47 36 33 28

Courriel: ludotheque@forez-est.fr

Consultez les dates et lieux d'itinérance sur www.forez-est.fr



Et si on expliquait ce qu'est la chasse ?



L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

Comment peut-on chasser?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

Quelles sont les périodes de chasse?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs?

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service publique telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'Education à la nature.

La chasse dans la Loire

- 10 500 Chasseurs
- 900 Associations de chasse
- 220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage/ an
- 100 km de haies plantés depuis 2000
- 3 400h/an pour suivre l'évolution de la faune
- 10 000 personnes sensibilisées à l'environnement / an

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis.

La Fédératior

15 administrateurs

18 salariés

Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

Coordonnées: 2 04-77-36-41-74

www.fdc42.fr - mail: fede.chasseur42@wanadoo.fr

Invitations

Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ... PROPRE »

Le 1^{er} samedi de mars

Site internet: www.fleuves-rivieres-propres.fr

Découverte de la chasse « Un Dimanche à la chasse » Le 3^{ème} dimanche d'octobre

Site internet : www.fdc42.fr

Découverte des étangs foréziens

Site internet: www.maisondesetangsduforez.com

Découverte de la Gravière aux Oiseaux

Site internet: www.aggloroanne.fr/tourisme-et-loisirs/les-gravieres/graviere-aux-oiseaux-328.html



Association ADMR Les Vignes en Forez

L'ADMR des Vignes en Forez intervient sur les c<mark>ommunes</mark> de Bellegarde en Forez, Saint André le Puy, Saint Cyr les Vignes et Valeille.

Elle propose des prestations d'aide au quotidien pour les personnes âgées ou en situation de handicapées (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses, téléassistance...) et à des personnes actives, des familles pour de l'entretien du logement pour effectuer des tâches ménagères et de repassage.

Grâce aux 5 bénévoles qui la compose, l'ADMR des Vignes en Forez a permis à 16 Salariées d'intervenir auprès de 105 Clients en 2018!

Bénévole ADMR:

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer : bénévolat d'un peu de temps libre pour le heureux de le partager avec vous ! Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être. A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association. Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- · Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- · Coordonner la gestion du personnel

Et bien d'autres missions...



A la recherche d'un emploi? L'ADMR recrute des aides à domiciles!

- Un emploi proche de chez vous
- Une indemnisation des déplacements
- Une politique de formation pour accroître ses compétences

Pour en savoir plus sur nos services, nous rejoindre en tant que bénévole ou salarié, contactez-nous : 28 Rue Coursière - 42 210 BELLEGARDE EN FOREZ - 04 77 54 80 71 - mslesvignes@fede42.admr.org

Accueil de jour « Carpe Diem »

Accueil de jour

« Carpe Diem »

Pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés



Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec l'équipe par téléphone :

04. 77. 27. 54. 20

Nem reg ug

accueildejour.carpediem@ch-forez.fr

Présentation

L'accueil de jour « Carpe Diem » est une unité d'accueil à la journée qui a une capacité de 10 places.

Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ayant des troubles du comportement modérés, vivant chez eux ou dans

Sa mission est de maintenir l'autonomie afin de préserver le plus longtemps possible le maintien à domicile, en retardant ou en évitant l'entrée en établissement d'hébergement.

L'accueil de jour permet également aux familles et aux aidants d'être soulagés ponctuellement dans la prise en charge au quotidien de leur parent.

L'accueil de jour offre un lieu sécurisé de prise en charge.



A l'Ehpad de Feurs: le lundi, mardi et

vendredi de 9h30 à 16h.





A l'Ehpad » le Fil d'Or » de Panissières : le mercredi de 9h30 à 16h.

Bienvenue aux nouveaux Valeillois

BOYER Anthony et TONY Coralie

DINIC Stojan et Nicole

FAURE Yannick et JOUSSET Noëlla

FRAGNE Romain

LACOSTE Grégory et Anabelle

LEMOINE Thomas et RENÉ Charlyse

MOULIN Georges et Paulette

MURE Mathieu et Juliette

SERVANTES Rémi et MIVIERE Charlène

VIAL Géraldine

VIALLETTE Anthony et GUY-RECHIMBAUD Fanny

Route de Saint Cyr

Lotissement Le Clos des Chênes

Chemin de la Vignaude

Chemin de la Vignaude

Place Marcel Michel

Chemin de la Vignaude

Chemin du Vallon

Lotissement La Citadelle

Chemin des Souches

Impasse du Centre

Place Marcel Michel

Naissances



Lisys THOLOT-DECHENE Emma DELPHON Romy LIMOUSIN Ethan MAYOUD Lény GONZ ALEZ 22/05/2019 03/06/2019 07/08/2019 02/11/2019 06/11/2019

Lisys
THOLOT-DECHENE





Emma DELPHON

Romy LIMOUSIN



Ethan MAYOUD







Mariages

Lény

Carine POUILLON et Mikaël COPPÉRÉ Laura PAUCHON et Arthur PERRET Luc LI CATA-MESSANA et David BADIOU

22/06/2019 19/07/2019 02/11/2019



Luc et David





Laura et Arthur

Carine et Mikaël

<u>Décès</u>

Elio ARQUILLIERE Paul PILON Marguerite HEDIRIAN 18/03/2019 29/04/2019 30/08/2019

Mairie

Heures d'ouverture : SEMAINES PAIRES : mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 12h

SEMAINES IMPAIRES: lundi de 8h à 11h - mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h

Permanence de Monsieur le Maire : sur rendez-vous

Téléphone: 04.77.28.93.64 ou 04.77.26.71.04 - Email: mairie.valeille@wanadoo.fr

Site internet: https://valeille.fr/ - Retrouvez les infos sur Facebook

Salle d'animation		
	Pour les	Personnes
	Valeillois	extérieures
Apéritif	50 €	/
Soirée privée, mariage,	170 €	410 €
		Lav. salle compris
Concours de belote, loto,	51 €	102 €
Bal	244 €	/
Caution	80 €	160 €
Caution lavage grande salle	75 €	/
Lavage grande salle	75 €	/

Transport

Possibilité pour les

adultes de prendre

le ramassage

scolaire pour aller

à Feurs

Ecole

Directeur : M. TRESCARTES Tél : 09.61.60.16.11 - 04.77.28.98.03

Boîte aux lettres

Il est rappelé à tous les habitants, la nécessité d'inscrire le **nom et prénom** sur votre boîte aux lettres.

Recensement jeunes

Bientôt 16 ans ! Filles et garçons, pensez à vous recenser à la Mairie du domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Obligatoire pour vous inscrire aux examens et concours.

Maison des Associations

Location de la salle réservée aux habitants de Valeille

dux nabitatits de valente	
Apéritifs	40 €
Réunion familiale	80 €
Caution réservation	80 €
Salle des jeunes	25 €
Caution nettoyage	50 €

Bibliothèque

Ouvert tous les mardis de 16h00 à 18h00 Inscription et prêt gratuit

Garderie scolaire - Cantine

Garderie à partir de 7h30 - jusqu'à 18h00 Garderie scolaire : Prix du ticket : 1,00 € Cantine : - 4 € enfants - 5,10 € adultes

Recensement de la population

Tous les habitants de la commune de Valeille seront recensés du 16 janvier au 15 février 2020.

Les agents recenseurs seront Mme PILON Angélique et Mme CIZERON Régine. Je vous demande de leur faire un bon accueil. Vous aurez la possibilité d'effectuer ce recensement par internet.

Commerce Le VALEILLE

Jours et horaires d'ouverture : du mardi au samedi : 7h à 13h - 16h à 19h dimanche : 7h à 13h

Fermeture le lundi et mercredi après-midi

Ordures ménagères

ATTENTION! Changement du jour de collecte, en 2020: MARDI, semaines impaires. Pour tous problèmes ou informations, vous pouvez appeler la Communauté de Communes Forez-Est au 04.77.28.29.38

Ecobuage

Les écobuages des jardins sont interdits. Les déchets de végétaux sont à déposer à la déchetterie de leur choix sur la Communauté de Communes Forez-Est, qui traite gratuitement les particuliers.

Divagation des chiens

La divagation des chiens est interdite, sous peine de sanctions. La fourrière animale est chez M. DAVIM Stéphane - Pension animale « Domaine des Mûrieres » Route de Chartre 42130 ST ETIENNE LE MOLARD - 04-77-97-47-52. Le service est payant, à la charge du propriétaire de l'animal.

Manifestations 2020

10 janvier 2020 Vœux du maire 18 et 19 avril 2020 Tir aux pigeons 6 février 2020 Belote FNACA 29 et 30 août 2020 Fête champêtre 15 février 2020 Carnaval CPE 10 octobre 2020 Banquet des classes 7 mars 2020 Soirée CCJA 22 novembre 2020 Marche Comité Fêtes